

# REVUE DE PRESSE



19 MAI 2015

> 08 JUIN 2015



## **Projet d'un Campus de l'éducation et de la formation**

---

Le conseil communautaire de Moselle et Madon s'est réuni jeudi dernier à la salle multi-activités de Pont-Saint-Vincent. L'ancien site de l'INRS acquis récemment par la CCMM était au coeur du débat et plus particulièrement le projet de le transformer en un campus de l'éducation, de la formation et de l'innovation en Moselle et Madon.

Le président Filipe Pinho a débuté la présentation du projet par un constat de la situation actuelle de la formation en Moselle et Madon. Il a souligné les problèmes de circulation et de voisinage du collège Jacques-Callot, dus à son implantation à Neuves-Maisons, en plein coeur d'un quartier résidentiel et l'avenir incertain du lycée la Tournelle de Pont-Saint-Vincent. Il a cité la commune de Neuves-Maisons qui a engagé le projet de création d'un espace d'initiation et de formation permanente, particulièrement articulé autour des métiers liés au fer et plus largement de l'industrie. Il a ensuite décrit l'ancien site de l'INRS et surtout ses qualités et son potentiel élevé. Situé au coeur du bassin, le site d'une surface de 6 ha est occupé par 4 bâtiments dans un très bon état de conservation représentant un hôtel (60 chambres), un restaurant de 1.400 m<sup>2</sup>, des bureaux, des ateliers et des espaces dédiés à la formation. Il a expliqué les différents objectifs du projet et les nombreux avantages de créer un campus comme regrouper dans un espace unique un ensemble d'établissements éducatif pour favoriser les synergies ou de proposer aux élèves et étudiants des conditions d'apprentissage optimales dans « un cadre attractif et fonctionnel ». Le projet a été adopté à l'unanimité par les élus.

## **Reprise du travail à la Covalom**

---

Les délégués du personnel FO Damien Noël ( à gauche) et Eric Godard ont suspendu la grève.

Après quatre jours de grève, les éboueurs de la Covalom, société publique locale comptant 26 salariés travaillant dans les communautés de communes Moselle et Madon et Colombey-les-Belles Sud toulous (CCPCST) ont repris le travail ce mercredi.

Mais les délégués du personnel sont amers : aucun accord n'a été signé et les avancées sont maigres. « Les patrons ne respectent pas leurs engagements, ni les usages en vigueur avant la création de la société », déplorent Damien Noël et Eric Godard, délégués du personnel FO. Mardi, de 11 h à 14 h 30, ils ont rencontré Etienne Thil, le PDG, Laurent Marie, le directeur, et des administrateurs. Des améliorations ont été notées sur la suppression des jours de carence en cas d'arrêts de maladie et de la conversion en salaire d'un « régime indemnitaire ». Mais le « protocole d'accord » prévu n'a pas été signé.

« On continue à se battre sur le plan juridique. On ne demandait pas d'augmentation de salaires », précisait Damien Noël, qui ajoute : « Nous ne sommes pour rien dans l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères à venir. » Le préavis de grève se poursuit jusqu'au 1er juin.

Après quatre jours de grève, les éboueurs de la Covalom, société publique locale comptant 26 salariés travaillant dans les communautés de communes Moselle et Madon et Colombey-les-Belles Sud toulous (CCPCST) ont repris le travail ce mercredi.

Mais les délégués du personnel sont amers : aucun accord n'a été signé et les avancées sont maigres. « Les patrons ne respectent pas leurs engagements, ni les usages en vigueur avant la création de la société », déplorent Damien Noël et Eric Godard, délégués du personnel FO. Mardi, de 11 h à 14 h 30, ils ont rencontré Etienne Thil, le PDG, Laurent Marie, le directeur, et des administrateurs. Des améliorations ont été notées sur la suppression des jours de carence en cas d'arrêts de maladie et de la conversion en salaire d'un « régime indemnitaire ». Mais le « protocole d'accord » prévu n'a pas été signé.

« On continue à se battre sur le plan juridique. On ne demandait pas d'augmentation de salaires », précisait Damien Noël, qui ajoute : « Nous ne sommes pour rien dans l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères à venir. » Le préavis de grève se poursuit jusqu'au 1er juin.

---

**Samedi 30 mai 2015 / Xeuilley**

## Jeux et peintures pour les tout-petits

---



*Les tout -petits avec les assistantes maternelles et les animatrices.*

Jeudi matin, à l'accueil périscolaire, s'est déroulée une séance ludique organisée par le Relais d'assistantes maternelles Au fil d'Ariane. Les deux animatrices ont proposé dans un premier temps, après l'accueil café, des jeux libres à des petits de quelques mois à 3 ans, ainsi que des jouets d'éveil avant de passer à l'atelier peintures et ballons, afin de réaliser des formes diverses sur papier par écrasement et contact.

Profitant du soleil, tout ce petit monde a également profité de jeux de plein air, afin de terminer cette rencontre bon enfant dans un esprit enjoué.

Les nourrices apprécient toujours ces initiatives du RAM qui apportent aux enfants des moments d'épanouissement et de socialisation.

Jeudi 28 mai, à l'accueil périscolaire, s'est déroulée une séance ludique organisée par le Relais d'assistantes maternelles Au fil d'Ariane. Les deux animatrices ont proposé dans un premier temps, après l'accueil café, des jeux libres à des petits de quelques mois à 3 ans, ainsi que des jouets d'éveil avant de passer à l'atelier peintures et ballons, afin de réaliser des formes diverses sur papier par écrasement et contact.

Profitant du soleil, tout ce petit monde a également profité de jeux de plein air, afin de terminer cette rencontre bon enfant dans un esprit enjoué.

Les nourrices apprécient toujours ces initiatives du RAM qui apportent aux enfants des moments d'épanouissement et de socialisation.

## Le kin-ball : ils ont adoré !

---



*Les enfants ont découvert une nouvelle activité.*

Durant la session 5 des TAP (temps d'accueil péri-éducatifs), certains enfants ont pu découvrir l'activité sportive "kin-ball" encadrés par Jean-Yves Oudot, animateur de la communauté de communes Moselle-et-Madon.

Ce sport, qui a été très apprécié par les enfants, se joue à 3 équipes de 5 à 6 joueurs et nécessite coopération, concentration et réactivité.

La session 5 des TAP (temps d'accueil péri-éducatifs) s'achève et certains enfants ont pu découvrir l'activité sportive "kin-ball" encadrés par Jean-Yves Oudot, animateur de la communauté de communes Moselle et Madon.

Ce sport, qui a été très apprécié par les enfants, se joue à 3 équipes de 5 à 6 joueurs et nécessite coopération, concentration et réactivité. En espérant pouvoir renouveler cette bonne expérience l'an prochain !

---

## École, périscolaire et médiathèque inaugurés



Lors du spectacle donné par la troupe "La Chose publique".



Le ruban tricolore était porté le conseil municipal d'enfants de Pulligny.

Samedi de fête pour les habitants de Pulligny, toutes générations confondues à l'occasion de l'inauguration de l'école maternelle rénovée, les locaux du périscolaire et la médiathèque. Des travaux qui ont pris forme en 2008 en partenariat avec le CAUE 54 et qui sont mis à disposition sept ans après, après 14 mois de travaux. Un événement fêté avec le faste qui se doit, chacun des intervenants mettant l'accent sur « l'intelligence des élus tant de Pulligny que de la communauté de communes Moselle et Madon qui ont su se parler et créer cet outil », soutient Philippe Pinho, président de la Codécom Moselle et Madon, ce dernier redéfinissant les missions d'une communauté de communes.

« École des grandes Vignes »

Audrey Normand, conseillère départementale, adjointe au maire de Pulligny, a rappelé les diverses aides financières sans lesquelles ce « lieu de bien vivre ensemble n'aurait pas vu le jour ». Raymond Castelli, inspecteur départemental de la circonscription, a mis l'accent sur cette « capacité des responsables à mêler la dimension éducative, périscolaire et scolaire ».

Le député Dominique Potier, en phase avec l'actualité, citant Jean Zay et Geneviève De Gaulle Anthoniz qui viennent de faire leur entrée au Panthéon "l'éducation et le livre, moyens de la liberté et de l'émancipation". Il est vrai que placer la médiathèque juste à côté de l'école maternelle et du périscolaire des Loupiots est judicieux.

Autant de paroles appréciées par les habitants de Pulligny, en particulier le conseil municipal et son maire Jean-Luc Dussaucy qui a remercié les acteurs de la réalisation et a apporté une information. « Avec la nouvelle signalétique apparaîtra le nom de l'école maternelle : l'École des grandes Vignes ».

C'est en présence des élus, de la population venue nombreuse, que Jean-Luc Dussaucy, maire et Audrey Normand, conseillère départementale, coupèrent le ruban tricolore porté le conseil municipal d'enfants. Et ce, avant de passer à la fête confiée à la Filoche et ses animateurs qui gèrent la Médiathèque.

## De la soupe au menu



*Qu'elle soit salée, ou sucrée, la soupe a remporté un beau succès auprès des nombreux visiteurs.*

Samedi, le village de Pulligny a été rythmé par l'inauguration de la médiathèque. En effet, pour cette occasion, la communauté de communes de Moselle et Madon avait préparé une journée festive, familiale et conviviale qui a remporté un beau succès. Il faut dire qu'en plus des visites des locaux, une multitude d'animations a permis aux visiteurs de passer un moment agréable d'autant plus que le

soleil était de la partie. La fête de la soupe était au coeur de la manifestation. Entre amis ou en famille, les équipes se sont formées pour réaliser la meilleure soupe afin de remporter la "Cocotte-minute d'or" décerné le jury et par le public. Après un temps de cuisson, durant toute l'après-midi, les visiteurs ont pu humer et déguster afin de se faire leur propre opinion. Dans ce même temps, des enfants s'étaient rassemblés autour des jeux mis en place par la filoché alors que déjà des familles s'inscrivaient à la nouvelle médiathèque.

## Présentation du futur centre aquatique



*Une vingtaine de personnes participaient au comité consultatif d'usagers du futur projet.*

La future piscine qui remplacera la structure actuelle est un des plus grands projets de la communauté de communes de Moselle et Madon. Pour affirmer sa volonté d'associer les acteurs et habitants du territoire, la CCMM a mis en place un comité consultatif d'usagers. Limité à 25 personnes, le comité est ouvert à tous, qu'ils soient représentants d'établissements scolaires, du monde associatif ou des habitants. Si son rôle est consultatif, le comité

pourra réfléchir et travailler sur des sujets comme les conditions de qualité et de sécurité, l'organisation des activités, de l'accueil ou les projets d'animation à développer pour la nouvelle piscine. La dernière réunion, qui s'est déroulée à la Filoché, réunissait une bonne vingtaine de personnes, dont la plupart représentait des associations utilisant la piscine actuelle. Une présentation du projet a été faite au comité où on pouvait apprendre que le nouveau centre aquatique aura un bassin sportif en inox avec un fond modulable (possibilité de remonter le fond), un bassin ludique de 200 m<sup>2</sup> également en inox, un bassin petite enfance de 100 m<sup>2</sup>, quatre pentagliss (sorte de grands tobogans sur le bord du bassin), un espace détente humide avec sauna, jacuzzi, douches massantes, solarium et un espace détente sec avec une salle de fitness, une salle de cardio-training et terrasse. En extérieur, plusieurs équipements seront réalisés comme un kiosque buvette et une zone en gazon aménagé de jeux. L'objectif est que le nouveau centre aquatique puisse recevoir des familles où chacun pourra trouver sa propre activité.

Si le complexe a été bien reçu par les participants, une association a regretté que le nouveau bassin, avec 1,80 m perde 20 cm de profondeur par rapport à la piscine actuelle qui est déjà limite pour les activités sous l'eau.

Un choix fait en raison du coût pour réaliser un bassin plus profond a également été évoqué, la nature du terrain rendant difficile une plus grande profondeur.

---

**Jeudi 04 juin 2015 / Neuves-Maisons**

## L'espace Dominique Noirez inauguré

---



*Une plaque pour souligner son travail au sein de l'économie solidaire et sociale.*

C'est lors de son assemblée générale que le GESEMM (Groupement économique solidaire en Moselle et Madon) a choisi d'inaugurer dans ses locaux du Champ le Cerf l'espace Dominique Noirez qui s'est investi durant depuis 1998 au sein des nombreuses structures du groupement jusqu'à son décès le 25 juin 2014. Une initiative de tous les membres des associations du groupement : «Nous souhaitons souligner le travail de Dominique Noirez

à destination des autres. Son rôle a été des plus important au sein de l'économie solidaire et sociale». Filipe Pinho, président de la communauté de communes de Moselle et Madon en présence de la fille de Dominique Noirez et d'élus du territoire ainsi que de nombreux dirigeants et membres du groupement a rappelé les qualités humaines et de solidarité de Dominique Noirez. «Il a joué un rôle important au sein de l'économie solidaire et sociale du territoire qui a hissé les structures d'insertion au niveau que l'on connaît maintenant». Le député Dominique Potier et Hervé Waegenaire ont découvert la plaque en hommage à Dominique Noirez.

---

**Jeudi 04 juin 2015 / Chavigny**

## Soigner son verger et l'environnement

---



*Des arboriculteurs attentifs aux propos de Virginie Duvallet.*

Dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration des vignes et vergers proposée aux personnes intéressées par le pôle Environnement, Ecologie et Espaces Naturels de la Communauté de communes Moselle et Madon, dossier suivi par Florance Bertrand, un module de formation intitulé « Soins au verger et respect de l'environnement » s'est tenu samedi 30 mai en matinée dans la salle socio-éducative espace André Chardin.

Il était animé par Virginie Duvallat chargée de recherche à Meuse Environnement. Une dizaine de personnes, issues de localités de la CCMM ont participé à cette séance concernant les principales attaques subies par les arbres des vergers : maladies, ravageurs, carences etc. et les remèdes pour bien agir en première partie. La seconde partie ayant attiré à la reconnaissance des maladies et des ravageurs les plus fréquemment rencontrés dans les vergers : tavelure, monilia etc.

Présentation intéressante et découverte de la multitude d'insectes qui peuplent les arbres fruitiers, comment les éliminer, en détruisant les nuisibles et en préservant ceux qui sont utiles... en mettant à leur disposition des « hôtels d'insectes ».

Une réunion d'information et de formation intéressante pour les arboriculteurs fruitiers bio en quête de belles récoltes.

---

**Vendredi 05 juin 2015 / Pierreville**

## Tous à la table des ados

---



*Une soirée conviviale avec parents et ados et les animateurs de Tous à table.*

Dans le cadre de l'accueil, animation du pôle jeunesse des 11 - 18 ans de Moselle et Madon, les jeunes ados de Pierreville avaient invité ceux de Frolois, à la salle communale. La rencontre, sur le thème « Tous à table », avec la préparation d'un repas, mettait à l'honneur la cuisine d'une région de France, en l'occurrence, la Bretagne.

Le menu était choisi par les jeunes cuisiniers d'un soir managés par l'équipe d'animation de la CCMM.

Sept jeunes de Pierreville ont élaboré les différents plats, en référence, à la Bretagne, ainsi que la déco et de l'animation de la soirée.

A l'occasion de la fête des Mères, quatre mamans de Pierreville sont venues manger ce que leurs enfants avaient préparé, quinze couverts ont été dressés pour la circonstance.

C'était la dernière de Tous à table, rendez-vous est donné le 3 juillet à Chaligny, pour visionner le petit montage vidéo et la remise des prix des différentes rencontres culinaires des ados.

---

Samedi 06 juin 2015 / Xeulilly

## Histoires en musique pour les bébés lecteurs



*Les tout petits attentifs aux histoires contées en musique.*

Mercredi s'est tenue la 3<sup>e</sup> rencontre de l'année des bébés lecteurs, organisée par la médiathèque de Moselle et Madon.

L'accueil périscolaire a accueilli une douzaine d'enfants, accompagnés d'adultes, autour de Marie Christine, l'animatrice sur le tapis de lecture. La séance portait sur le thème de la savane, une animation agrémentée par un accompagnement musical avec Emeline et Cyril de la ludothèque de la Filoche, utilisant des instruments comme la guitare, le likembé, le ukulélé... afin d'accompagner

histoires, comptines, sur fond musical, sans oublier la lecture de Atchoum de Sophie Dufeu. La rencontre s'est terminée en chansons : brousse, j'aime la brousse, et la jolie savane, y a des tigres, y a des lions... Tout a été mis en oeuvre pour attirer la curiosité des tout petits et captiver leur attention.

Lundi 08 juin 2015 / Xeulilly

## Sous l'œil de la caméra thermique



*Le public attentif aux explications des techniciens Habitat - Energie de la CCMM et Eie ouest 54.*

Dernièrement en mairie de Xeulilly, dans le cadre de la semaine européenne du développement durable et dans le cadre de la nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat, la communauté de communes a souhaité accroître et optimiser ses actions en matière d'accompagnement des propriétaires privés, dans leurs démarches de maîtrise de l'énergie, mais aussi en matière d'animation et de sensibilisation, à destination des habitants du territoire.

Cette animation était centrée sur la thermographie infrarouge du bâtiment (utilisation de la caméra thermique), une technique permettant de mettre en évidence certains dysfonctionnements au sein d'un bâtiment (isolation, humidité, chauffage, étanchéité à l'air...), à l'échelle de la CCMM, la facture énergétique du secteur résidentiel représente environ 27,8 millions d'euros annuels ce qui correspond à environ à 950 EUR par habitant et par an.

Deux techniciens ont animé cette rencontre : Guillaume Matthaus, conseiller info-Energie EIE Ouest 54 et Alexandre Badier, technicien, Habitat et Energie - CCMM, en présence de Pascal Schneider, vice-président en charge de l'habitat de Moselle et Madon. Plusieurs points ont été développés : généralités sur l'utilisation de la caméra thermique, visualisations des relevés sur trois sites d'habitations sur Xeulilly, préconisations techniques et enfin les aides financières liées à la rénovation thermiques.



# **COMMUNES**

## **CCMM**

## La qualité de l'eau en question



*La médiocrité de la qualité de l'eau et les caprices du Madon ont été évoqués.*

« C'est par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse que passe la taxe d'assainissement », a rappelé Bernard Michel, président de la Confédération du logement et de cadre de vie. Sur le secteur de Neuves-Maisons, « l'activité industrielle, usine sidérurgique et cimenterie à Xeuilley ne posent pas de soucis ». Cependant l'eau provenant de la station de Méréville est « d'une qualité passable ». De plus, « les micropollutions

peuvent être dangereuses » a-t-il précisé, d'où l'importance des associations capables « d'analyser et de décrypter les zones polluées ou non protégées ». Bernard Michel pointe du doigt « les viticulteurs et les arboriculteurs », bref « la pollution agricole ». Mais comment remplacer les pesticides par des produits naturels ?

Le risque d'inondations semble exclu à Neuves-Maisons depuis la construction du grand canal, mais il existe toujours à Pont-Saint-Vincent. Il semble que l'Agence Rhin-Meuse travaille sur de vieilles cartes. Elle est composée de 40 % d'élus, 40 % d'usagers (associations, industriels, agriculteurs) et 20 de représentants de l'Etat. Tous les six ans, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhin et Meuse doit être révisé. D'où une consultation du public jusqu'au 18 juin. Lequel semble peu motivé. Vingt personnes seulement étaient présentes à l'exposé de Mathieu Robert de Mirabel Lorraine Nature à la salle polyvalente. Le sujet était-il trop ardu ?

## Menu chargé au dernier conseil

En début de séance, le maire informait que Lydie Pierron remplacera Laurence Kretzer, démissionnaire depuis décembre 2014.

Travaux de voiries : pour bénéficier des tarifs du conseil général qui refait, du 1er au 5 juin, la RD 974, rue Jacques-Callot, le maire propose la réfection d'une partie de la rue du Fort dans la foulée de ces travaux pour un coût de 26.044 EUR TTC. Jean-Michel Perrin intervient pour demander à ce que les branchements en plomb sur le réseau d'eau soient changés avant ces travaux. À quelques jours du début des travaux, l'intervention pour cette mise aux normes, risque d'être compromise s'inquiète le maire qui va prévenir les services de la CCMM. Les travaux seront faits par 13 voix pour et 2 contre.

Passation de marché selon la procédure adaptée : autorisation pour le maire pendant la durée du mandat, de passer des marchés de fournitures et services pour toute somme inférieure à 100.000 EUR. Vote à l'unanimité.

Sécurité des locaux cantine et périscolaire : pour une question de sécurité, le conseil valide la proposition d'installer une fermeture avec interphone à la porte d'entrée de la cantine-garderie pour la somme de 3.249 EUR TTC.

Subventions aux associations : Familles Rurales 1.500 EUR. Par besoins économiques, le maire propose de réduire la subvention attribuée les années passées à l'USVM, expliquant que les frais engagés pour l'entretien du terrain de foot sont importants : vote de 1.000 EUR (13 voix pour, 2 abstentions).

Convention TAP avec la CCMM : une convention présentant les services de la CCMM aux communes pour les temps d'activités périscolaires est acceptée par le conseil.

Bail de chasse : l'ACCA avait signé un bail qui arrive à échéance en juin 2017, pour chasser sur le territoire bainvillois. Elle demande la résiliation du bail avant terme. Le conseil accepte la résiliation à dater du 30 juin 2015.

Décision modificative : Pour faire face aux dépenses de vélos pour les classes maternelles et autre matériel, le conseil accepte une décision modificative au budget et vire 5.000 EUR du chapitre 2313 au 2188 en investissement.

Convention mutualisation ados : une convention avec la CCMM qui encadre la mutualisation des communes dans la politique jeunesse est signée à l'unanimité. La somme de 8.520 EUR pour l'année 2015 incombe à la commune pour les charges du service (salaires animateurs).

Nouvelle gouvernance CCMM : conséquence des modifications dans les conseils municipaux des communes regroupées en communauté de communes au sein de Moselle Madon, le nombre de délégués communautaires passe à 36 représentants. Il découle que pour Bainville, le conseil communautaire n'aura plus qu'un seul représentant au lieu de deux. Le maire, Claude Guidat, propose sa candidature, elle est validée par 14 voix et une contre.

---

**Vendredi 05 juin 2015 / Maron**

## **L'association « Mets le son », porteuse du festival « Lapalette »**

---



*Une délégation de l'association « Mets le son » à la rencontre de la municipalité.*

Depuis trois ans, un groupe d'amis se retrouve fin juin sur les bords de la Moselle. Devant le succès de ce rendez-vous, les 12 jeunes à l'origine de cette rencontre ont décidé cette année de donner une nouvelle dimension à l'événement qu'ils ont appelé Lapalette.

Leur ambition est de créer un festival basé sur la musique, mais s'appuyant aussi sur l'échange intergénérationnel et la citoyenneté. Environ 500

personnes sont attendues et des animations (théâtre, graff, création de mobilier...) viendront compléter les concerts.

Pour ce faire, ces 12 jeunes se sont constitués en association, « Mets le son », afin d'obtenir la légitimité de leur action, mais aussi le soutien et des subventions de diverses associations, entreprises et instances locales, à savoir la mairie de Maron et la communauté de communes Moselle Madon. Léo Scheer, président de cette toute nouvelle association, Théo Aubrun, trésorier et Tanguy Pourry, un membre, viennent de rencontrer le maire, Jean-Marie Butin et plusieurs conseillers, pour obtenir la validation de leur projet. Leur objectif est aussi de recevoir l'aval de la préfecture. L'organisation de l'événement est

en bonne voie et a l'appui de la gendarmerie et des pompiers de Neuves-Maisons. Elle entend garder à l'événement un caractère local en impliquant les autres associations du village, en particulier le comité des fêtes, dont la principale mission est d'apporter son aide aux animations programmées. Michel Henriet, le président, s'est engagé à soutenir les jeunes qui comptent aussi sur la participation des habitants de Maron et des alentours. Ils font d'ailleurs appel à eux pour toute idée ou fourniture de matériel : vieux canapés, tee-shirts de couleur unie... Une information du public se fera sous forme d'invitation dans les boîtes aux lettres et une réunion publique devrait être proposée le 14 juin prochain. Contact : metsleson@gmail.com

---

**Samedi 06 juin 2015 / Neuves-Maisons**

## Le théâtre au cœur des Néofolies

---



*Un programme sur mesure pour les prochaines Néofolies qui se dérouleront le 14 juin.*

Après de long mois de recherche, de rencontres et de réunions de travail, François Brand et son équipe ont présenté le programme de la prochaine édition des Néofolies qui se déroulera dimanche 14 juin. Le théâtre sera au cœur de la manifestation avec la présentation de « Le vieux pêcheur », une aventure entre rêve et réalité, un voyage en marionnettes et en musique. Au programme aussi, « Le monde à Jean-Marie » qui, le temps d'une fugue, au gré de

ses humeurs, entraînera le public dans son monde. « Ça va foirer » de la compagnie Réverbère présentera un numéro de jonglage et d'équilibriste. Le théâtre musical sera aussi au rendez-vous avec « Chorale public », qui raconte l'histoire d'un chef de cœur euphorique. Pour animer cet après-midi, François Brand a fait appel à des associations locales, dont l'incontournable école de musique de Moselle-et-Madon, qui présentera son spectacle MT'V, l'animation service ados-jeunesse, pour la première fois, le FJEP qui animera plusieurs stands originaux en direction des enfants et pour terminer la journée guinguette du Secours populaire.

---

**Lundi 08 juin 2015 / 24 heures Meurthe-et-Moselle / Nancy**

## Cinq élus et un trouble-fête à Viterne

---



*Un dépouillement long et laborieux qui a mis à l'épreuve la patience du maire (au centre).*

« On va jamais y arriver », lâche le maire de Viterne, Ismail Tahtaci. Avec le sourire. Mais aussi une pointe de sérieux. Car le dépouillement du premier tour de l'élection municipale partielle qui s'est déroulée ce dimanche dans son village a été long et laborieux. Il a fallu à trois reprises recompter une partie des bulletins. Mais finalement, après pas loin de deux heures d'attente, les résultats ont fini par tomber.

Il s'agissait de désigner six nouveaux conseillers municipaux. Et cela afin de remplacer six élus qui ont démissionné. Car la première année de mandat du nouveau maire de Viterne a été très agitée et très controversée.

Il y a eu, en particulier, une grosse tension avec son premier adjoint, Jean-Paul Mauroy : « J'ai un peu rué dans les brancards au début car je viens du monde de l'entreprise et je trouvais que les décisions étaient trop longues à prendre », confie l'intéressé.

Avant de s'empresser de préciser que tout ceci appartient au passé. Il n'y aurait plus de nuage entre lui et le maire. Ce que ce dernier confirme : « Tout le monde a bien compris qu'on avait intérêt à travailler ensemble ».

Deuxième tour dimanche prochain

Après avoir éclaté, la majorité municipale s'est effectivement ressoudée pour monter une liste de six candidats à l'élection partielle. Cinq d'entre eux ont été élus au premier tour. Pas le sixième ou plutôt la sixième, Nadine Clément. Elle n'obtient que 108 voix. Il en fallait 125 pour avoir la majorité absolue.

Un autre candidat a réalisé pile ce score : Vincent Lumann. Il était seul en lice face à la liste soutenue par le maire et son équipe. Son profil est plutôt atypique dans une élection où la moyenne d'âge tourne autour de 55 ans : c'est un étudiant de 19 ans qui n'a pas froid aux yeux.

Il est venu jouer les troubles fêtes et donner de l'enjeu à une élection qui semblait plier d'avance. Il n'a toutefois pas été élu. Il a certes obtenu la majorité absolue, mais cela ne suffisait pas. Il fallait aussi que son score dépasse le quart du nombre des électeurs inscrits, soit 142 voix. Il lui a manqué 17 voix.

Il y aura donc un deuxième tour, dimanche prochain, où il sera face à Nadine Clément. Le jeune homme part favori et, si jamais il entre au conseil municipal, il promet de jouer le rôle de poil à gratter : « Ceux qui sont en place ont tout fait pour me dissuader d'être candidat alors si je suis élu, je serais plutôt dans l'opposition ». Cela promet des débats agités.

---

**Lundi 08 juin 2015 / Chavigny**

## **Echos du conseil municipal**

---

Préau à l'école. Le dossier concernant la création d'un préau à l'école maternelle et la pose d'anti-pince doigts dans la salle socio-éducative pouvant être subventionné au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, est présenté au conseil municipal qui l'accepte à l'unanimité et approuve l'opération

Convention d'animation. Le projet d'avenant présenté par la MJC Lorraine, qui a pour objet le montant de la participation financière, à verser à la MJC pour l'année 2015 soit 32.521 EUR, est présenté au conseil municipal, qui après débat, autorise le maire à signer cet avenant.

Accessibilité. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide que la dotation transitoire 2015 de 5.020 EUR, initialement affectée à l'opération préau école maternelle sera affectée à l'opération de mise aux normes de l'accessibilité de la mairie.



# ***ACTUALITES*** ***DIVERSES***

## L'exemple meurthe-et-mosellan

Dans la veine des objectifs du Grenelle 1, qui visait 20 % de produits locaux et bio dans la restauration collective publique, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a expérimenté l'approvisionnement en circuit court et produits locaux et bio dans le territoire Pays Terre de Lorraine qui regroupe des communes du Toulois, du Saintois et de Neuves-Maisons. « L'expérience a été menée en 2012 pendant trois mois dans six collèges et elle s'est avérée concluante », explique Audrey Normand, vice-présidente en charge de l'Environnement et l'Agriculture.

Dès la rentrée 2013, l'approvisionnement local du territoire a été mis en place à raison de douze livraisons des Fermiers Lorrains et de Paysans Bio Lorrains en alternance, jusqu'à représenter près de 16 % des achats de ces cantines. Le travail de développement de l'approvisionnement local en restauration collective, mené de front par le conseil départemental et la chambre d'agriculture s'avère positif à de nombreux égards. Pour l'alimentation des enfants, les gains environnementaux, le lien social retrouvé entre producteur et consommateur et le soutien à l'agriculture locale. Reste désormais à professionnaliser les réseaux de fermes, changer les habitudes des cuisiniers et gestionnaires d'établissements scolaires, trouver un équilibre qui permette aux producteurs d'assurer les commandes qui augmentent avec le développement de ce mode d'approvisionnement de la restauration collective. Et cela ne s'arrêtera pas aux cantines scolaires, « demain notre souhait est d'étendre le marché aux centres médicaux sociaux et aux Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) du département ».

## De la ferme à la cantine, en direct



*Viande, fruits, légumes, laitages... plus 300 produits bio ou locaux à portée de fourchette des élèves lorrains.*

Nancy. Sébastien Cousteur a commencé sa journée vers 5 h. Rien de très original pour cet agriculteur, éleveur de vaches laitières et producteur de yaourts dans les Vosges. Au menu du jour, la livraison en yaourts de six collèges de Meurthe-et-Moselle de Jarville à Vézelize en passant par Toul, une crèche et la cantine de l'usine Smart en Moselle. 90 kilomètres parcourus pour approvisionner les cuisines de la

région en circuit court.

Créée il y a un an à peine, à l'initiative de la chambre d'agriculture de Lorraine, l'association « Les Fermiers Lorrains » vise à développer l'approvisionnement en produits de proximité les restaurants collectifs de la région, collèges en tête. Un an à peine après la création de l'association, ce sont 300 références proposées. Légumes, viande, fruits, fromages, épicerie et les yaourts vosgiens de Sébastien Cousteur...

Pionnier dans ce domaine, l'agriculteur qui oeuvre avec son beau-frère Florent Claudel au sein du Gaec de Salm, a quitté en 2009 les marchés locaux où il vendait ses produits à l'unité pour répondre à une demande de la ville de Vandoeuvre, « qui a mis le pied à l'étrier de l'approvisionnement local à

tout le monde ». Depuis, le produit est conditionné en seaux de cinq litres « pour faire baisser les coûts ». À la charge des personnels de restauration de les servir en portions.

### Manger mieux pour le même prix

Et si ce surcroît d'activité peu refroidir certains, Yves Friry chef de cuisine du collège Jacques Callot de Neuves-Maisons rassure : « D'une part nous avons indéniablement gagné en qualité. Mais nous avons surtout réduit nos déchets (facturés à la pesée) ce qui nous a permis d'absorber le coût des yaourts à l'achat. Sans compter l'action sur l'environnement avec le circuit court et la disparition d'emballages. Pour finir, le prix des repas n'a pas augmenté et ces yaourts sont très prisés ! », se félicite le chef.

Les conséquences ne s'arrêtent pas là. « La qualité étant supérieure, les apports en besoins nutritionnels sont plus importants, donc nous avons pu réduire les portions à 100 g par élève, contre 125 g pour un yaourt industriel en pot ». En clair, les élèves mangent mieux pour le même prix qu'avant et tous les maillons de la chaîne contribuent à pérenniser l'agriculture en Lorraine. « Depuis 2009, mon chiffre d'affaires a augmenté de 100 % chaque année jusqu'en 2014. Au Gaec, nous avons pu faire des investissements. Et si au début on travaillait sept jours sur sept, je peux désormais travailler du lundi au samedi comme tout le monde et avoir une vraie vie de famille... », confie le fermier.

Le marché de la restauration collective représente aujourd'hui 40 % du chiffre d'affaires du Gaec de Salm, le reste est dévolu à la production de lait. « Sans cette activité avec les cantines et la restauration centrale, nous ne pourrions, mon beau-frère et moi, dégager deux salaires avec la seule vente de lait ». En entrant dans l'association des Fermiers Lorrains, le paysan peut désormais grâce à ce regroupement « répondre à des appels d'offres auxquels nous ne pourrions pas répondre seuls ». Et envisager son futur d'agriculteur plus sereinement.